Dernière chance pour vous inscrire à la conférence sur la protection juridique des IG du 26 novembre [ODG]

Afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés par la protection juridique des indications géographiques l'INAO met en place un nouveau format de conférence, axé sur la pédagogie et le retour d'expérience. La première édition aura lieu mardi 26 novembre 2024 à Montreuil.

L'événement permettra aux participants de mieux appréhender le champ de la protection et de l'action de l'INAO en la matière, tant au niveau national, européen qu'international. Elle proposera également des témoignages des différentes parties prenantes de ces actions, notamment les attachés agricoles du Ministère chargé de l'agriculture ou les ODG particulièrement investis dans ces démarches. Les organismes de défense et de gestion intéressés, mais aussi les administrations et les fédérations sont conviés à cette conférence inédite, qui sera proposée de manière annuelle.

Une action indispensable pour garantir la pérennité des SIQO

L'INAO est le garant des indications géographiques françaises. En France et à l'étranger, l'Institut veille à ce que les noms des des indications géographiques ne fassent pas l'objet d'usurpation ou de détournement de notoriété. Pour mener à bien les actions de protection à l'international, l'INAO s'appuie notamment sur les professionnels, les ODG et les

interprofessions, sur un réseau d’avocats international, et sur le réseau diplomatique français.

Mardi 26 novembre 2024 à Montreuil

Cliquez ici pour accéder au formulaire d'inscription

Source URL: *https://inao.gouv.fr/lettres-odg/novembre-2024/conference-protection-juridique-ig*

List of links present in page

1. https://forms.office.com/e/iYN6g0s5aS
2. https://inao.gouv.fr/actus-odg